

Mesdames et Messieurs les Elus,

**Depuis des décennies nous sommes aussi des acteurs de la vie rurale...
Mieux que quiconque vous connaissez les méthodes de certains individus se
proclamant écologistes. Usant de désinformations, mensonges et expertises
bidons...**

**Nous ne sommes responsables, ni du réchauffement de la planète, ni de la
disparition de certaines espèces et variétés de la faune ou de la flore...
A preuve, certaines espèces qui colonisent des sites ou nous roulons depuis
plus de 30 ans !! .Si nous étions si néfaste pour la faune, elle ne
réapparaîtrait pas. !!**

**Les espaces ruraux ne sont pas des espaces naturels, l'homme y vit. L'ours
et le loup doivent rester dans les grands espaces et les steppes où ils ne
rencontrent ni l'homme, ni les élevages...**

**Les chemins ne sont pas des espaces naturels, ce sont des voies de
circulation qui peuvent être réglementées dans la concertation en fonction
de particularités locales. Vous êtes les mieux placés pour agir en ce sens.
Les PDIRM sont une aberration que seuls des bureaucrates installés dans
des bureaux climatisés (ou surchauffés ?) ont pu imaginer.**

**Nous sommes vos alliés et comme vous, nous souhaitons préserver une
certaine qualité de vie dans nos campagnes.
Notre intérêt commun n'est pas de nous parquer sur les chemins
carrossables en créant une sur fréquentation. Ces chemins sont déjà utilisés
par les jeunes cyclistes, les promenades familiales, les personnes à mobilité
réduites
Nous ne demandons que le respect de la loi votée par le parlement en 1991.
Nous rejetons la circulaire du 06 septembre qui matérialise les fantasmes
du MEDD en matière d'exclusion.**

**Mesdames, Messieurs les Elus, nous vous proposons de travailler ensemble
en vous apportant nos connaissances de pratiquants citoyens. Nous sommes
à vos côtés pour vous apporter des propositions concrètes. Nous souhaitons
vous aider à trouver une vraie solution aux problèmes mineurs que peut
engendrer la pratique irraisonnée de quelques individus.**

Associations « chemins libres auvergnats » et collectif « codever ».